

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2016/30

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

L'An deux mille seize et le mardi 8 mars à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSÉ, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, BOUTONNET, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, GARROCCQ, et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, BARRAQUE, TOUTU et MOULAT.

Secrétaire de séance : M. COURTIE

OBJET : OM - APPROBATION DU MARCHÉ POUR LA MISE EN SECURITE DE LA DECHETTERIE DE GETEU

RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, VICE-PRESIDENT

En 2013, des travaux ont été réalisés sur la déchetterie de Louvie-Juzon pour la mise en sécurité.

Des travaux similaires doivent être aujourd'hui menés sur la déchetterie de Geteu pour sa mise en conformité avec :

- la réalisation d'alvéoles supplémentaires pour augmenter le nombre de produits à trier (cartons, pneus,),
- la réalisation d'un nouveau cabanon pour le gardien sur les quais,
- la mise en place de gardes corps,
- la récupération et traitement des jus.

Une procédure d'appel d'offres en 3 lots séparés a été lancée le 11 janvier 2016, et la commission d'appel d'offre qui s'est réunie à deux reprises le 10 février 2016 pour l'ouverture des enveloppes et le 29 février 2016, a analysé l'ensemble des 9 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 50 % pour la valeur technique de l'offre, 10 % pour le délai et 40 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des Entreprises suivantes :

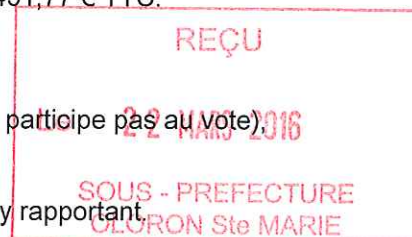
- LOT N°1 – GROS ŒUVRE :
 - SOTRAVOS/LAPEDAGNE à Arudy et Coarraze : 223 075,14 € HT
- LOT N°2 – ESPACES VERTS ET CLOTURES :
 - JARDINS DES VALLEES à Buziet : 9 230,00 € HT
- LOT N°3 – SIGNALÉTIQUE :
 - MELTEM à Bayonne : 4 738,00 € HT

Le montant total du marché s'élève à : 237 043,14 € HT soit 284 451,77 € TTC.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, (M. CASADEBAIG ne participe pas au vote)

ENTERINE la décision de la commission d'appels d'offres,
AUTORISE le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON